

AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE

01. Identification de la collectivité qui lance la consultation :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE BOURG-EN-BRESSE
CENORD, 3 avenue Arsène d'Arsonval – BP 8000,
01008 BOURG-EN-BRESSE CEDEX
Tèl : 04.74.24.75.15 Fax : 04.74.24.75.13

Contact pour des informations complémentaires :

Service Aménagement, Construction et systèmes d'informations, Monsieur AVIET tel : 04.74.24.18.96 fax : 04.74.24.75.13 E-mail : marielle.montagne@agglo-bourgenbresse.fr

02. Objet du marché

Marché public de travaux.

Travaux d'isolation du local d'archives au siège de Bourg-en-Bresse Agglomération

Le présente consultation ne concerne que le lot 2 : isolation extérieure et intérieure

Nomenclature :

Lot 2 : 45421146 9

03. Procédure de passation : marché à procédure adaptée soumise aux dispositions de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

04. Composition du dossier de candidature et de l'offre:

Se référer au règlement de consultation

05. Sélection des candidatures et jugement des offres

Critères de sélection des candidatures :

Les critères relatifs à la candidature sont :

Garanties et capacités techniques et financières

Capacités professionnelles

Les critères intervenant pour le jugement des offres sont pondérés de la manière suivante :

1-Valeur technique	60 %
2-Prix des prestations	40 %

06. Date limite de remise des offres : mardi 31 janvier 2012 à 12h00

07. Modalités de remise des offres :

Les offres devront être remises contre récépissé ou, si elles sont envoyées par la poste par pli recommandé avec avis de réception postal, parvenir à destination avant la date et l'heure limites de réception des offres indiquées sur la page de garde du présent document et ce, à l'adresse suivante :

Communauté d'Agglomération de BOURG-EN-BRESSE
Service Aménagement, construction et systèmes d'informations
3, Avenue d'Arsonval Cénord BP 8000
01008 BOURG-EN-BRESSE

Horaires d'ouverture : Lundi au jeudi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 17h00 Vendredi : 8h30 – 12h00 / 14h00 – 16h30
Le pli qui serait remis ou dont l'avis de réception serait délivré après la date et l'heure limites précitées ainsi que remis sous enveloppe non cachetée, ne sera pas retenu ; il sera renvoyé à leurs auteurs.

08. Date d'envoi du présent avis : ...17 janvier 2012